

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

FRANCE

LA PEINE DE MORT

Nous signalons aux méditations du public les justes réflexions qu'un organe spécial, le *Journal des Tribunaux*, dirigé par M. Edm. Picard, peu suspect de cléricisme, fait à propos de la statistique de la criminalité en France, sur les conséquences qu'entraîne l'abolition de la seule peine qui, constituant le vrai châtiment des assassins, peut arrêter la multiplication effroyable des crimes. Ces réflexions montrent l'erreur commise par une fausse philanthropie en vertu de laquelle on garantit la vie aux coquins et nullement aux gens. Elles sont aussi de nature à faire tomber bien des illusions sur les bienfaits de la prison moderne sécularisée, au point de vue de la moralisation et de l'amélioration des condamnés. Voici ces réflexions :

On enferme annuellement en France plus de cent mille individus. Ils sortent des prisons sans autre occupation possible que de conspirer contre la société, à propager leurs vices, et corrompre ceux qui les entourent par leur funeste exemple. Si, prenant une période de dix ans, écrivait un président de la cour de cassation de France, M. Bérenger, qu'additionnait le nombre de détenus qui se succèdent chaque année dans nos prisons, on trouverait que plus "d'un million" d'habitants sont venus "s'y plonger plus avant dans le crime," et que leur seul entretien a coûté à l'Etat plus de "cent trente millions."

Depuis que ces lignes ont été écrites, rien n'est venu en modifier l'inquiétante justesse. Le nombre des individus emprisonnés est devenu plus grand, et la somme qu'ils coûtent à presque doublé. Quant aux récidives, elles croissent avec une rapidité considérable, comme le prouve le tableau suivant :

Années.	Nombre de récidivistes condamnés.
1872	59 076
1873	63 469
1874	70 806
1875	69 809
1876	70 257

En cinq ans, les récidives ont, comme on le voit, augmenté de 11 181.

En même temps que les récidives augmentent, que, sous l'influence des idées "humanitaires (!)" les châtiements deviennent plus doux, et que la peine de mort est de plus en plus rarement appliquée, les crimes augmentent rapidement. Les chiffres suivants, puisés aux sources officielles, en fourniront la preuve catégorique :

Nombre de crimes contre les personnes (assassinats, parricides, blessures, empoisonnements, etc.) :

Années.	Nombre des accusés.	Peines de mort exécutées.
1872	1 884	26
1873	1 954	15
1874	1 972	13
1875	2 023	12
1876	2 101	8

Je ne veux pas trop insister sur les

graves enseignements que portent en eux ces chiffres ; mais n'est-il pas remarquable qu'A MESURE QUE LA PEINE DE MORT DEVIENT PLUS RARE, LES CRIMES AUGMENTENT RAPIDEMENT ? N'est-il pas évident qu'il y a là un terrible argument contre la suppression de la peine de mort ?

Un savant économiste, M. de Molinari, a fait récemment des calculs instructifs sur les chances de mort auxquelles on s'expose en exerçant régulièrement le "métier d'assassin" ou certaines professions dangereuses, comme celle de mineur. Prenant en considération le nombre des crimes commis annuellement, et le comparant aux chances de mort dans certaines professions telles que celles des mineurs, remarquant également que, dans les statistiques belges et anglaises—les seules publiées—les auteurs des trois quarts des crimes dénoncés à la justice restent inconnus, qu'un criminel seulement sur 6 peut être atteint et puni, que sur 36 assassins il n'y en a qu'un de guillotiné, l'auteur arrive à cette conclusion, que LE MÉTIER D'ASSASSIN EST BEAUCOUP MOINS PÉRILLEUX QUE CELUI D'OUVRIER MINEUR, et "qu'une compagnie d'assurance qui assurerait des assassins et des ouvriers mineurs, pourrait demander aux premiers une prime inférieure à celle qu'elle serait obligée d'exiger des seconds."

Un journal belge ajoute à cette citation les réflexions suivantes :

Si ces conclusions s'imposent dans un pays où la peine de mort est encore appliquée, quoique rarement, à plus forte raison doivent-elles s'imposer en Belgique, où depuis plus de vingt ans la peine de mort est abolie. En fait, à la grande satisfaction de MM. les assassins de toutes armes, qui s'en donnent à cœur joie.

C'est surtout chez nous qu'il est vrai de dire que "le métier d'assassin est beaucoup moins périlleux que celui d'ouvrier mineur !..."

"Que MM. les assassins commentent," disait Alphonse Karr aux partisans de la suppression de l'échafaud.

MM. les assassins n'ont pas commencé, bien au contraire, et ils sont décidés à ne pas finir de sitôt le cours de leurs exploits.

Quand donc cessera la terrible expérience à laquelle on se livre en Belgique aux dépens des honnêtes gens ?

Les Jésuites dans l'Inde

Le révérend Père A. Jean, jésuite, recteur du collège Saint-Joseph de Négapatam (Maduré), écrit à son frère :

"C'était le 4 février. Nos élèves étaient rentrés au collège depuis deux jours. Mon grand souci était de caser ce jeune monde, lorsque tombe sur ma tête comme une bombe ce télégramme de Calcutta : "Le vice-roi "vous nomme membre de la Commission de l'Education, qui doit "tenir sa première séance le 10 février, à Calcutta. Vos dépenses "seront payées."

"En deux mots, le gouverneur de l'Inde, ayant établi une commission

dans le but d'examiner les progrès que l'éducation a faits dans le pays, et d'étudier les mesures qu'il y aurait à prendre pour obtenir un plus grand perfectionnement, voulait que les catholiques, qui sont les plus nombreux dans le sud de l'Inde, fussent représentés au sein de la commission, par un membre résidant dans cette partie de la péninsule.

"A la réception de mon télégramme, je pars pour Trichinopoly, et je fais des instances auprès de Monseigneur pour obtenir qu'un autre soit envoyé à ma place. Tout fut inutile, je dus obéir. Après trois jours d'une superbe traversée, je débarquai devant le fort William, à Calcutta, et l'archevêque, Mgr Goethals, me recevait dans son palais.

"Nos meetings commencèrent. Il y en eut vingt-six, dans l'espace de huit semaines ; j'ai assisté à peu près à tous.

"La commission comptait vingt-deux membres. Il y avait des protestants de toutes sectes, des musulmans, des païens, des hommes qui semblaient ne croire ni à Dieu ni au diable.

"C'est au milieu de cette Babel que j'avais à siéger, en soutane noire, moi catholique, religieux et prêtre. "Eh bien ! je n'eus qu'à me louer du bon ton, de la politesse, même des prévenances de tous mes collègues."

Sans doute leurs idées étaient fausses en bien des points, leurs préjugés et leurs erreurs aussi enracinées que lamentables, et sous ce rapport, ils sont incorrigibles.

"Mais on ne peut s'empêcher d'estimer et de louer leurs qualités naturelles, et particulièrement "leurs bonnes manières. La nouveauté de ma position d'abord, jointe à mon ignorance de ces sortes de discussions et des formalités qui les accompagnent, la nécessité de m'exprimer dans une langue que je suis bien loin de posséder suffisamment, me fermèrent la bouche pour un temps ; bientôt je commençai à parler, et vers la fin, je n'étais pas celui qui parlait le moins."

Nous signalons à nos lecteurs, dit le *Courrier de Bruxelles*, l'exemple que leur donne le gouvernement de l'Hindoustan, qui organise une sorte d'enquête scolaire, non au moyen de la force ou de la calomnie, mais au moyen de la liberté, en faisant un appel aux catholiques.

Ce gouvernement n'a pas craint d'appeler un jésuite à siéger dans le sein de la commission d'éducation. Ici la commission se compose uniquement le francs-maçons.

Mais ce n'est pas tout. Ce jésuite, assis au milieu de protestants, de païens, de musulmans, déclare n'avoir eu qu'à se louer du bon ton, de la politesse et des prévenances de tous ses collègues !

Quelle leçon pour d'autres pays, soi-disant civilisés !

Education confessionnelle

On se souvient peut-être de ce gentilhomme protestant qui, après avoir épousé une catholique et promis d'élever ses enfants dans la foi catholique, viola sa parole et fit éle-

ver ses enfants dans la religion protestante.

La mère en appela à la justice anglaise, qui, prenant la loi à la lettre, décida que le père avait toute autorité sur ses enfants, et pouvait leur faire donner l'enseignement religieux qu'il jugeait convenable.

Il paraît que la justice anglaise n'est plus aujourd'hui de cet avis. Un enfant du nom de Clerk, était né d'un père protestant et d'une mère catholique. Le père avait promis de le faire élever dans la religion catholique, et il tint parole.

Mais, à la mort de M. Clerk père, l'enfant ayant été mis en tutelle de chancellerie, des membres de la famille espèrent lui faire embrasser le protestantisme. Le juge Kay, de Londres, leur a donné tort, et il vient d'ordonner que l'enfant serait élevé dans la religion catholique.

Le juge, en rendant son jugement, a fait une réflexion piquante à l'adresse des écoles anglaises.

Faisant allusion à l'école où il faudrait désormais envoyer l'enfant, il a fait remarquer que cette question ne ferait point difficulté, attendu, dit-il, qu' "étant donné l'état, des écoles publiques en Angleterre, il ne pouvait, trouver désavantageux pour le jeune Clerk, qu'il fût élevé dans une école catholique."

James Gordon Bennett

Singulière figure que ce M. James Gordon Bennett, fils d'un simple journaliste, simple journaliste lui-même, se trouvant partout, excepté là où l'appellent ses affaires, ayant l'air de s'occuper de tout, excepté de son métier, ce qui ne l'empêche pas d'en tirer tous les ans des millions ; excentrique comme un lord dix fois millionnaire de nos jours, prodige comme un traitant, comme un fournisseur du dix-huitième siècle, étonnant, par son luxe et ses extravagances, Paris, le foyer par excellence des extravagances et du luxe ; républicain dépensant sa vie dans les monarchies, bourgeois ne frayant qu'avec de grands seigneurs, enfant du nouveau monde prodiguant son temps et son argent dans l'ancien ; vous le voyez tantôt fréter des navires pour aller à la découverte du Pôle Nord, absolument comme Beaumarchais armait jadis des vaisseaux pour aider l'Amérique à s'affranchir ; tantôt promener dans son yacht un président de Washington à Yorktown, et durant la fête la plus solennelle peut-être qu'ait eu à célébrer une nation pendant tout un siècle, se faire l'ambassadeur du gouvernement de son pays ; tantôt frayer presque d'égal à égal avec le Grand-Turc ; offrir l'hospitalité de son navire à tous les représentants de l'Europe, à tous les hauts dignitaires de l'empire ottoman ; puis se transformer complaisamment en porteur de dépêches du Sultan en Egypte, comme un ami, partant pour un long voyage, se charge des commissions d'un ami.

Un jour qu'il s'ennuyait probablement de son inaction : "Si nous allions faire l'ascension du Pic de

Ténériffe, dit-il à son entourage ? Que l'on chauffe le *Nomouna* !"

"Et le voilà cinglant le 5 juin vers les îles Canaries. Le 18, il est en vue de Ténériffe, et jette l'ancre devant Santa-Cruz. Le 21 il est à l'Funchal, île de Madère ; le 24, à Gibraltar, le 29, à Alger ; le 1er juillet, à Palerme.

Là, il fait réparer ses machines, ce qui ne l'empêche pas d'être le 2 à Catane, et le 3 à Malte.

Tout en vivant partout, excepté dans son pays, M. Bennett est bon américain. Le 4 juillet, grandes réjouissances à bord du *Namouna*, banquet princier.

Le 11, le voilà à Constantinople ; il y donne une poignée de main au Sultan, qui le reçoit comme un potentat. Pendant trois ou quatre jours son navire sillonne les flots du Bosphore, dont il visite tous les palais. Le 17, il est sur la route d'Alexandrie, porteur des dépêches du Sultan au Khédive, et à Arabi Pacha.

Le 23, il touchait à Corfou, le 24 à Brindisi. Quelques heures après il reprenait sa vie de parisien."

Tel est ce grand original, dévorant à la fois l'espace, le temps et les millions, et remplissant le monde entier de sa personne, sans cesser de remplir son journal des affaires du monde entier. Le Napoléon des excentriques, il en a eu jusqu'ici toutes les gloires. Il ne lui manque plus que d'en avoir le Ste-Hélène.

Pensez-vous qu'un Waterloo financier qu'il rencontrerait sur sa route puisse briser l'âme de ce brillant coureur d'aventures ? Non certes ; vous le verriez se rembarquer gaiement sur un navire d'émigrants, et, de retour à New-York, reprendre gaillardement le crayon du reporter.

(Propagateur)

Pour orner une loge ?

On écrit de Blaye (France) :

Gonzague Filatreau est un épicier doublé d'un franc-maçon. Dans le domaine de l'épicerie, Filatreau est un homme à mœurs douces et sans originalité ; mais, comme franc-maçon, c'est un homme à idées abracadabrantes.

Un de ces jours derniers, Gonzague Filatreau fut pris du désir d'orner la loge maçonnique de la localité. Comment le faire convenablement ? L'épicer-maçon, la tête dans les mains, réfléchit quelques minutes et s'arrêta à l'ornementation suivante : suspendre aux murs de la loge des ossements humains ! (Il s'agissait d'une tenue funèbre.)

En conséquence, dès le lendemain, Filatreau s'en alla à la cueillette au cimetière de Lansac. Il tenait son panier d'une main, une pioche de l'autre. Après quelques bons coups de pioche dans les tombes, il put remplir abondamment son panier.

Il entra ensuite à la loge, où il étala devant ses Frères, les tibias, les fémurs, les crânes qu'il avait récoltés. C'était, à vrai dire, des ossements de choix ; par malheur, il n'y en avait pas assez. Pour compléter sa collection, le F.

épicer retourna au cimetière de Lansac, une fois, deux fois, trois fois. On le rencontra sur la route avec son chargement funèbre ; des fémurs sortaient du panier trop plein.

Renonçant à attendre des poursuites de la part du parquet, vingt-sept habitants de Lansac, ayant des parents inhumés dans le cimetière profané, se sont adressés à la justice par voie de citation directe. Ils demandent au funèbre épicier la restitution des ossements, à peine de 50 francs par jour de retard, et ils réclament en outre une somme de 10 000 francs, destinée aux pauvres, à titre de dommages-intérêts.

Ce que peuvent les Frères

On lit dans l'*Avenir belge* :

La distribution des prix à l'établissement de Malonne a eu lieu mercredi, sous la présidence de M. le chanoine Picard, vicaire général du diocèse.

La salle était bondée de monde.

Avant la distribution, monsieur le vicaire-général Picard, dans un discours plein d'élégance et souvent interrompu par les applaudissements, a remercié l'auditoire d'être accouru en si grand nombre à cette fête, et il a félicité, avec toute l'expansion de sa parole si chaleureuse et si sympathique, les élèves, les Frères qui les forment, et les parents qui confient leurs enfants à des maîtres si intelligents, si soucieux, si attentifs, si dévoués.

L'éloge que M. le chanoine Picard s'est plu à faire de l'enseignement religieux et de l'établissement des Frères, et notamment de l'établissement de Malonne, a excité dans la salle le plus vif enthousiasme. Le public, transporté, applaudissait à tout rompre.

On ne saurait d'ailleurs trop louer l'établissement de Malonne. Ses succès vont sans cesse en grandissant. Cette année-ci encore, huit élèves de rhétorique se sont présentés aux examens d'admission à l'université de Louvain, pour l'école du génie ; tous ont été admis, et les 4 premiers sont élèves de Malonne.

Dans les divers examens de passage, les élèves de Malonne ont été classés premiers avec la note de la plus grande distinction.

17 élèves de seconde ont obtenu le diplôme de géomètre-arpenreur devant le jury du gouvernement, et plus de la moitié ont eu la distinction.

37 élèves-instituteurs ont obtenu le diplôme de sortie, 10 avec la plus grande distinction, et les autres avec distinction.

31 des mêmes élèves-instituteurs ont obtenu le diplôme de géomètre-arpenreur devant le jury de l'Etat.

Il n'est pas étonnant que le nombre d'élèves d'un établissement si bien dirigé et où les études sont si solides augmente chaque année.

Cette année il y avait à Malonne 360 internes, 150 externes, et 100 élèves instituteurs. En tout 610 élèves.

Voilà ce que peuvent les Frères.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
12 Septembre 1882—No 16

NATALIE KOUMIAROF

Par GEORGES DU VALLON.

[Suite]

Au-dessus du cachet nihiliste—une tête de l'empereur entre un revolver et un poignard—étaient écrits ces mots :

" Venez ce soir à l'endroit convenu ; une affaire importante réclame votre présence."

Huit heures sonnaient aux horloges voisines. Sourief consulta sa montre, jeta sa cigarette et appuya le doigt sur un timbre placé devant lui. Le domestique qui se présentait reçut cet ordre formulé d'un ton bref :

Un quart d'heure plus tard, Serge montait dans sa voiture, après avoir dit très bas au cocher :

—Vassili-Ostrov.

Yvan dont la mine majestueuse égalait l'inébranlable fidélité, secoua légèrement les rênes et le trotteur Orof partit à son allure la plus rapide.

En traversant la place d'Isaac, Sourief fixa un long regard sur le Palais d'hiver. Ce grandiose monu-

ment, qui, sous l'empereur Nicolas, renaquit en quelques mois de ses cendres, se dressait comme une imposante sentinelle veillant au repos d'un peuple. Le tzar ne l'habitait pas actuellement ; mais son retour de Livadia était prochain. Quel serait alors le résultat de la lutte qu'avait entreprise contre lui une minime partie de ses sujets ? Le crime avait été leur seul moyen d'attaque et de défense, ils en avaient usé sans remords. Aujourd'hui la police à son tour était devenue redoutable, et frappait implacablement ceux que pouvaient atteindre ses coups.

Toute la population s'était déclarée contre les réformateurs qui prétendaient la vouloir affranchir d'un joug qui lui pesait fort peu. Les plus pauvres étaient ceux qui témoignaient le plus d'attachement au régime sous lequel avaient vécu leurs pères. L'attentat de Solovief exaspérait particulièrement une classe dont le tzar avait été le libérateur en abolissant le servage. Les nihilistes, contraints de dissimuler, n'étaient plus à craindre comme parti sérieux.

L'ancien conspirateur avait oublié ses folles utopies au milieu de préoccupations plus douces. Mais la dépendance dans laquelle il s'était placé vis-à-vis d'hommes capables de toutes les infamies l'obligeait à les ménager encore. Il avait été trop faible pour s'éloigner d'eux quand sa

retraite restait possible ; aujourd'hui son honneur et son existence étaient entre leurs mains.

Le palais du Sénat et de l'Amirauté, l'église d'Isaac, la statue équestre de Pierre-le-Grand qui, de son bras étendu, semble protéger la ville, s'effaçaient successivement dans la nuit. La voiture roula sur le sol humide, jusqu'à ce qu'elle arrivât au carrefour du Vassili-Ostrov.

Sourief descendit en ordonnant au cocher de l'attendre, et se dirigea vers la partie la moins éclairée du dédale qui l'environnait. Il marcha longtemps ; la pluie étouffait le bruit de ses pas dans les ruelles désertes. S'arrêtant enfin à la porte d'une maison de la plus chétive apparence, il frappa cinq coups inégalement espacés.

Un battant fut ouvert avec précaution. On prononça une parole à laquelle Sourief répondit : "Terre et liberté !" Puis admis par son invisible introducteur, il put franchir ce misérable seuil.

Il traversa de long corridors, déposa ses armes dans une sorte d'antichambre qui en contenait déjà d'autres, et entra dans la salle où étaient réunis ceux qu'il venait rejoindre.

Quelques hommes s'approchèrent de lui et lui parlèrent à mi-voix. Fédor Mikhaïlovitch l'entretenait avec animation, quand celui qui assumait le rôle de président fit signe qu'on eût à l'écouter.

Son discours, prononcé d'un ton monotone, émaillé d'invectives contre l'autocratie, ne captiva pas son auditoire. Blâsés sur les déclamations qu'ils jugeaient eux-mêmes en partie stériles, les nihilistes pressentaient que la n'était point le but de la convocation.

C'était un étrange spectacle que celui de ces figures, sous les rayons blafards d'une lampe fumeuse. Quelques-unes—et c'était le plus grand nombre—portaient les traces de privations ou des vices qui avaient mis ces âmes en guerre avec la société. D'autres, au contraire, révélaient une éducation et une supériorité complètement en désaccord avec le triste milieu où elles apparaissent. Mais un caractère leur était commun : celui de l'homme qui conspire contre l'ordre de choses établi, sans que la noblesse des desseins puisse servir d'excuse à ses arguments.

Serge calculait déjà la possibilité d'une visite à l'hôtel Koumiarof après la séance, quand un autre accent frappa son oreille ; un nouvel orateur avait succédé au premier.

C'était un des plus foudroyants adversaires du Gouvernement ; son passé restait inconnu, mais on le savait émissaire du Comité secret de Pétersbourg, et l'on ne discutait jamais ses ordres.

—Frères, s'écria-t-il d'une voix âpre et stridente, l'intimidation nous devient chaque jour plus nécessaire ;

il faut qu'on nous redoute, puisqu'on ne nous aide pas ! Délivrons à tout prix ce peuple qui refuse de briser ses chaînes ; qu'aucun moyen ne nous répugne quand il s'agit de reconquérir la liberté !

Mais notre dévouement personnel ne suffit point. L'argent nous manque ; prenons-le dans la caisse de nos ennemis ; destiné à nous combattre, il deviendra notre plus puissant auxiliaire.

Le Comité a résolu d'envoyer une sommation à quelque personnage qu'il se réserve de faire connaître en temps opportun. On leur imposera une amende de deux cent mille roubles ; en cas de refus, ils sont condamnés à mort. L'un d'eux sera prévenu demain : le sort va nous désigner celui qu'il s'agit de faire accomplir la sentence.

Des applaudissements éclatèrent ; les apôtres du progrès goûtaient fort ce genre de souscription qui ne s'adressait pas à leur générosité.

Serge écoutait, plein de stupeur et d'indignation. Il n'osait plus reculer, bien que sa conscience se soulevât avec une énergie depuis longtemps inconnue ; il plongeait sa main dans l'urne quand vint son tour.

Le hasard ou plutôt la Providence en laquelle il refusait de croire, lui épargna une dernière honte ; ce fut un étudiant qui amena le néfaste bulletin,

La tête haute, le nihiliste s'approcha du chef.

—L'avis est envoyé, fit celui-ci. Dans vingt quatre heures, nous connaîtrons la réponse. Si, comme c'est probable, elle n'est pas satisfaisante, tu frapperas sans tarder ; ce sera un avertissement pour les autres.

—Je suis prêt, répondit froidement le jeune homme.

—Il te reste à savoir le nom du condamné : c'est le prince Koumiarof.

La foudre, tombant aux pieds de Sourief, ne lui eût pas causé la commotion qu'il ressentit à ces mots. Il s'élança en avant, il allait parler..... Une main se posa sur ses lèvres, Fédor le retint en murmurant :

—Silence ! Pas ici ! Tu serais perdu.

Le lieutenant courba la tête, écrasé par une inexplicable douleur. Son âme l'entraînait ; ils furent bientôt ensemble dans la rue, où quelques ombres s'éloignaient furtivement.

Sans entendre les conseils que lui prodiguait le compagnon de ses imprudences, sans prendre congé de lui, Serge se jeta dans sa voiture, qui l'attendait au carrefour.

Yvan dut demander deux fois ses ordres avant d'en recevoir une réponse ; et cette innocente question causa au barin un tel accès de colère, que le pauvre cocher prit le plus court chemin du logis, où son irascible maître se pourrait reposer.

(A continuer)

SOMMAIRE

France.
Les Jésuites dans l'Inde.
Education confessionnelle.
James Gordon Bennett.
Pour orner une loge.
Ce que peuvent les Frères.
FECILTOR.—Natalie Roumariof (A continuer).
Excursion au Nord-Ouest.
M. Pierre Aubry.
Une belle fête.
Europe.
Afrique.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Sto Anne, Rivière Ottawa.—A. P. Bradley,
La compagnie de navigation du Richelieu et
d'Ottawa.—A. Desforges.
La compagnie de navigation à vapeur du
Saint Laurent.—A. Gaboury.
L'huile Astrale de Pratt.
A vendre à la librairie de L. G. Lépine.
Avis.—Thomas Craig.
Demande d'une institutrice.
Pépinière du Village des Aulnaies.

CANADA

QUÉBEC, 12 SEPTEMBRE 1882

EXCURSION

AU

NORD-OUEST.

I

Tous les ans les membres de la presse d'Ontario font une excursion dans diverses parties du Canada et des Etats-Unis. Ils ne sont pas encore sortis de là. Le fait est qu'il est bien difficile de songer à traverser l'Océan pour un voyage de deux à trois mois; il n'est pourtant pas impossible de réaliser un tel projet, et nous connaissons plusieurs de nos amis de la presse ontarienne qui rêvent de le mettre à exécution.

Cette année comme à l'ordinaire l'excursion devait avoir lieu. Dans un temps où tout le monde parle du Nord-Ouest, du Manitoba et du chemin de fer du Pacifique dont on a tant glosé sur tous les tons, il était tout naturel de songer à une excursion vers ces contrées qui font rêver tant de jeunes ambitions. Les principaux officiers de la Presse associée s'étant mis en rapport avec M. J. W. Leonard, agent général du chemin de fer de "Credit Valley", regurent l'appui le plus cordial de cet homme qui jouit d'une grande popularité et qui occupe dans sa sphère spéciale une position très honorable. Le surintendant général de cette même ligne, M. James Ross, et M. Osler, vice-président se mirent à leur concours actif, l'organisation se fit avec célérité, et les divers compagnies de l'ouest se mirent bientôt à la disposition des organisateurs et offrirent de transporter les excursionnistes sans aucun frais.

De l'aveu même des journalistes d'Ontario, jamais excursion ne fut plus populaire et dans les fastes de l'histoire de la presse associée, on se rappellera longtemps celle de 1882. Faire un voyage de près de deux cents lieues, ce n'est pas une mince affaire. Les fatigues et les déceptions sont grandes, mais quand il s'agit de voir du pays, il n'est pas de sacrifices qu'on ne soit disposé de faire. Et voilà pourquoi tant de journalistes d'Ontario, du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Ecosse et de Québec se sont acheminés vers le Far West, le grand et l'immense Far West. Il y en avait cent quatre en tout, plus une vingtaine de dames de Toronto, de Bowmanville, de Perth, de St-Thomas et de London. Neuf journalistes de la province de Québec avaient accepté la gracieuse invitation de leurs confrères d'Ontario. Les journaux de Québec qui comptaient des représentants étaient: Le Canadien, le Courrier du Canada, le Journal de Québec, l'Événement, le Nouvelliste, la Minerve, l'Électeur, le Cultivateur et l'Opinion publique.

La presse anglaise de Québec a cru sage de s'abstenir de participer à cette fête de famille. Nous ne croyons pas devoir la féliciter de cette non-intervention, car elle a eu tout simplement pour effet de démontrer à nos amis d'Ontario que leurs corrépondants de la province de Québec ne sont pas ceux qui ont la plus grande largeur de vues. Ils l'ont certes fort bien remarqué et ne se sont pas gênés d'exprimer leur dissatisfaction. Aussi quand il s'est agi de décider où aura lieu l'excursion de l'année prochaine, tous ont déclaré qu'ils seraient fort heureux de visiter la province de Québec, mais à condition qu'ils se mettraient en rapport avec l'élément canadien-français.

Le Comité exécutif de la presse associée n'a pas encore fait son rapport, mais nous avons tout lieu de croire qu'il décidera en faveur de notre province. Nous aurons l'occasion de leur prouver

notre estime et de leur faire apprécier la bonne renommée d'hospitalité dont jouit à son titre notre bonne ville de Québec. Les excellents rapports que nous avons eus avec eux durant ce long trajet de dix-huit jours s'en accroîtront davantage; et c'est ainsi que nous réussirons à faire disparaître les préjugés qui existent dans la province-sœur contre la nationalité canadienne-française. Ils sont déjà, disons-le, à moitié disparus, grâce à la part si large que Québec a prise dans cette excursion, et comme me le disait un journaliste libéral mais distingué du Nouveau-Brunswick, la "French domination" n'est pas le mot propre, on devrait dire la French influence (l'influence française). Car par tout où les Canadiens français se montrent, ils font preuve d'une grande supériorité, et avant aujourd'hui j'avoue que je ne les connaissais pas. Du reste les confrères d'origine étrangère nous ont portés sur la main, du moment qu'ils ont compris que nous n'étions ni des ogres, ni des cannibales. Le président de l'Association M. Pense, et le secrétaire M. Climie, nous ont entourés de prévenances dont je ne saurais trop les remercier.

(A suivre)

La retraite de MM. les vicaires du diocèse de Québec se termine aujourd'hui.

La retraite des élèves du Grand Séminaire est commencée de samedi dernier. Le Révérend Père Fiévez en est le prédicateur.

La retraite des élèves du petit Séminaire commencera mercredi soir.

M. Desjardins, ci-devant vicaire de St-Anselme, ira desservir le poste de Betsiatmitz, sur la côte Nord.

Sir Hector Langevin est parti hier soir pour Ottawa.

M. le juge A. B. Routhier est de retour de son voyage d'Europe.

M. Jules Cloutier qui a exercé le professorat pendant dix ans au Patronage et dans d'autres endroits sera, dit-on, bientôt nommé à la place de M. Walsh, démissionnaire comme comptable de la Corporation. Ce choix serait bien vu du public.

M. Onésiphore Anselme Joseph Cantin, de St-David l'Auberivière a été fait diacre dimanche dernier.

Nous accusons réception du premier numéro du journal "Le Saguenay" publié à Chicoutimi une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est \$1 par année.

Nous souhaitons à la nouvelle feuille longue vie et prospérité.

M. Lanthier, député de Soulanges, vient de mourir.

Nous avons eu le plaisir de serrer la main hier à un de nos compatriotes résidant à Washington, M. Smolenski. Sa famille demeurait autrefois à Québec, où il est né lui-même. M. Smolenski, après avoir fait ses études à Paris, est venu séjourner aux Etats-Unis à l'époque de la guerre de sécession où il prit de l'engagement. En récompense de ses services, le gouvernement le plaça dans le département de la guerre.

M. Smolenski a commencé sa carrière par le journalisme.

M. PIERRE AUBRY

Nous regrettons d'apprendre la mort presque soudaine de M. P. Aubry, fils de M. Auguste-Eugène Aubry, chevalier de St-Grégoire le Grand, et professeur de droit romain à l'Université catholique d'Angers, autrefois rédacteur du Courrier du Canada.

Ce jeune homme avait devant lui une carrière toute faite. Jeune avocat encore, il avait cependant toutes les connaissances voulues pour briller au barreau. Catholique convaincu comme son père, il était facile de prévoir qu'il se rendrait utile à la cause de la religion. Il a succombé à une attaque de phthisie galopante, qui s'est développée durant son voyage d'Europe au Canada.

Nous publions aujourd'hui des détails intéressants sur la mort de notre jeune ami, grâce à l'obligeance du

R. P. Désy, qui a bien voulu nous les communiquer. La lettre qui raconte ces faits est adressée d'Angleterre par un frère scholastique, S. J., compagnon de route de M. Aubry.

A bord du Steamer "Circassian,"

Dimanche, 27 août 1882.

RÉVÉREND PÈRE,

Malgré que la mer soit très forte et qu'il me soit presque impossible de tenir la plume, je saisis la première occasion pour écrire afin que vous puissiez apprendre plus promptement la mort du jeune M. Aubry, et que vous en informiez ses amis de Québec que je sais être aussi désireux que vous d'avoir de ses nouvelles. Je serai aussi court que possible.

Lors de notre passage dans le golfe St-Laurent, il paraissait assez bien. Nous lui donnions alors tous nos soins. Nous le montions sur le pont et nous restions avec lui pendant plusieurs heures, et la nuit nous le veillions tour à tour. Mais tout fut inutile. Quatre jours après notre départ de Québec, (le mardi) il commença à faiblir et à 6 heures du soir il rendait le dernier soupir. Je ne puis vous peindre la douleur de son père, malgré les consolations que je lui offrais.

Le capitaine m'appela quelques instants après, ainsi qu'une autre personne qui avait donné ses soins au défunt. Il nous annonça que le voyage durerait encore six ou sept jours et qu'il n'y avait aucune possibilité de garder le corps à bord du steamer. L'enterrement devra avoir lieu le lendemain, dit-il, à cinq heures et demie du soir. M. Aubry croyait que le corps pouvait être transporté à Liverpool, et je fus chargé de lui en annoncer l'impossibilité.

Vous pouvez facilement vous imaginer combien cette tâche m'était douloureuse, mais j'y apportai tous les ménagements possibles. M. Aubry est un bon et fervent catholique, et il accepta avec une résignation chrétienne cette dure nécessité. Mais il ne voulait pas permettre, suivant le projet du capitaine, que son fils fut enterré avec le cérémonial protestant. Il n'y avait pas de prêtre catholique à bord, et quoique dans les ordres mineurs je fus chargé de la cérémonie.

Le cher frère Justinien des écoles chrétiennes à Montréal, était à bord, et nous décidâmes que nous récitationons tous deux lors de l'enterrement le *Miserere* et le *De Profundis*, et que je récitais la prière: *Oremus, Absolve, etc.* avant que le corps soit jeté à la mer.

Je retournai voir le capitaine. Il me montra son rituel, et par respect pour les cinq catholiques qui étaient à bord, il promit de ne pas le mettre à exécution, à l'exception de la formule que son devoir lui impose de dire: Je confie ce corps à la mer, etc., etc.

Une heure et demie après la mort du jeune Aubry, les matelots enveloppèrent le corps dans une toile afin de prévenir une décomposition immédiate.

Les passagers du "Circassian" ont témoigné beaucoup de sympathie à M. Aubry, et pendant la soirée les dames protestantes ont fait une magnifique croix en fleurs qu'elles déposèrent sur le corps.

M. Aubry ne pouvait se faire à l'idée que son fils était mort, et il fit découvrir la toile et laisser la figure découverte jusqu'au moment de l'enterrement.

Je souffrais beaucoup moi-même de sa douleur, mais je lui donnais toutes les consolations en mon pouvoir.

A 5½ heures du soir, mercredi, le capitaine m'a appelé de nouveau, et m'a montré une petite croix noire qu'il avait faite, et que je devais porter du lieu où le corps se trouvait, à celui du capitaine qui devait être jeté à la mer. Le capitaine donna ensuite ordre aux officiers du navire de mettre leur uniforme, et la procession funèbre se mit en marche. Le capitaine marchait le premier. Je venais ensuite portant la croix. En troisième lieu, les officiers du navire. Puis M. Aubry, s'appuyant sur le bras d'un passager. En cinquième lieu le corps porté par quatre matelots, les autres passagers fermant la marche.

Le cortège étant rendu à l'endroit d'où le corps devait être lancé à la mer, je donnai la croix au premier officier et je commençai le *Miserere*, puis le *De Profundis*, auxquels répondaient le frère Justinien et M. Aubry à genoux. Je récitai ensuite la prière *Absolve*, et après la dernière parole que je prononçai *Requiescat in pace*, le capitaine fit arrêter le steamer, et commença la lecture de la formule légale pendant laquelle le corps fut jeté à la mer.

M. Aubry était abîmé dans la douleur et ne put supporter la vue des matelots jetant son fils à la mer. Nous eûmes beaucoup de peine à le consoler, mais son esprit de religion lui a fait accepter avec résignation ce grand sacrifice.

Le corps a été jeté à la mer à 1240 milles de Québec par 52° de latitude, et 55° de longitude. Me recommandant à vos prières, je demeure,

Votre.....
EDOUARD DEVINE, S. J.

Une belle fête

Jendredi, le 7 septembre, était un beau, un grand jour pour la paroisse de St-Simon, diocèse de Rimouski: la voie publique bordée d'arbres, les pavillons ondulant sur le village, une foule énorme tant de la paroisse que des lieux voisins, en habits de fête, se dirigeant joyeusement vers l'église paroissiale, tout annonçait un événement extraordinaire. Quelle était donc cette fête qui faisait cesser les travaux agricoles et conviait ainsi, au milieu de la semaine le peuple au Saint Lieu?

Ah! C'est qu'en ce jour mémorable l'Eglise Catholique conduisait dans le temple du Seigneur trois jeunes lévites, trois enfants de la paroisse de St-Simon pour leur faire imposer les mains par le Pontife, comme aux premiers jours de son existence. Elle conduisait ses jeunes diacres aux pieds de Pierre et des autres apôtres, pour la même imposition des mains pour les élever au sacerdoce. C'est ainsi que la jeunesse de l'Eglise est sans cesse renouvelée, que la beauté des anciens jours se perpétue à travers les siècles.

"Postulat Sancta Mater Ecclesia Catholica ut hos presentes diaconos ad onus presbyterii ordinaret." L'archidiacre, s'adressant à l'évêque, lui dit: très Révérend Père, la sainte Eglise catholique, notre mère, vous demande d'élever ces diacres ici présents à la dignité de sacerdoce, comme le 19 septembre 1665, l'Eglise de Québec présentait son premier diacre, Germain Morin à Mgr de Laval pour qu'il élevât au sacerdoce le premier prêtre Canadien.

Sa Grandeur Mgr Langevin, heureux de donner cette marque de considération à la paroisse de St-Simon, y arrivait la veille accompagnée d'un nombreux clergé et des ordinands, puis le lendemain, 7 septembre, à 8½ heures commençait la grand'messe pontificale de l'ordination.

Les ordinands étaient: MM. J.-Bte. Alphonse Bélanger, Achille Thibault et François Xavier Cloutier, tous trois comme nous l'avons dit enfants de la paroisse de St-Simon. Ces jeunes gens revenaient dans ce même temple rayonnants et embellis après vingt et quelques années, comme les élus du Seigneur qui devaient être désormais la portion de leur héritage, *pars hereditatis*.

La première fois, au jour sacré du baptême, ils franchirent à peine le seuil du temple, et les anges du saint lieu inscrivirent leurs noms dans le livre éternel comme enfants de Dieu, comme enfants de l'Eglise.

La seconde fois, les mêmes anges les conduisaient à l'ombre de leurs ailes jusqu'à la table mystique pour y recevoir pour la première fois ce Dieu qu'ils donneront un jour eux-mêmes. Aujourd'hui les voilà rendus aux pieds de l'autel, aux pieds de la Ste-Montagne du Dieu de leur enfance et de leur adolescence, salués par l'Eglise du ciel, désirés par l'Eglise du Purgatoire, présentés par l'Eglise de la Terre. Peuple, à genoux, jeunes diacres couchez-vous sur le paré du sanctuaire, le front dans la poussière, et vous saints et Esprits bienheureux de la Jérusalem céleste, prenez vos harpes divines, chantez les gloires de Jéhovah, unissez vos vœux et vos supplications à celles du Pontife et du clergé, des mystères insondables vont s'accomplir. *Ste Michael, Ste Raphael omnes sancti et archangeli, orate... Ste Joseph, Ste Petre, omnes sancti et sancte Dei, intercedite.* L'évêque alors impose les mains sur la tête des ordinands ainsi que tous les prêtres présents, il consacre leurs mains avec le St-Chrême, il leur fait toucher le calice en leur conférant l'auguste pouvoir de dire la messe pour les vivants et pour les morts, enfin l'évêque leur donne le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés, *quorum remissionis peccata etc.* les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Lève-toi, jeune homme, c'en est fait, tu es sacerdos in aeternum, tu es prêtre pour toujours. Cette fois je vois bien encore les anges. Mais ils cèdent le pas aux prêtres, ils les surpassent de toute la hauteur de leur sacerdoce. Quel sublime et émouvant spectacle pour les anciens de la famille sacerdotale qui se retrament dans la fervor de leur jeune sacerdoce, pour le peuple, pour une paroisse et pour une famille de consacrer au Seigneur un enfant préparé par ses soins pour devenir la victime de ce grand sacrifice.

"Et remarquez-le, s'écrie un des illustres orateurs des temps modernes, Lacordaire, ce ne sont pas des vieillards réduits par les glaces de l'âge à l'impuissance du mal, que la doctrine catholique choisit pour ses prêtres; non, ce sont des jeunes gens, c'est l'homme dans la sève et la fleur de la vie; c'est saint Jean couché sur la poitrine de son maître, c'est saint Paul courant vers Damas à bride abattue; c'est saint Antoine emportant tout son printemps au désert de Kolsim. Voilà le prêtre catholique, selon la règle générale. L'Eglise prend par les cheveux la jeunesse toute vive, dévouée par son cœur,

séduite par l'imagination; elle la purifie dans la prière et la pénitence, l'élève par la méditation, l'accomplit par l'obéissance, la transfigure par l'humilité, et le jour venu, elle la jette par terre dans ses basiliques; elle verse sur elle une parole et une goutte d'huile; la voilà chaste! ils iront ces jeunes gens, ils iront par toute la terre, sous la garde de leur vertu, ils pénétreront dans le sanctuaire des sanctuaires, celui des âmes; ils éconteront des confidences terribles; ils verront tout, ils sauront tout, mille tempêtes, en vingt jours, passeront sur leur cœur. Ce cœur restera de feu par la charité, de granit par la chasteté, c'est à ce signe toujours que les peuples reconnaîtront le prêtre."

Monseigneur de Rimouski adressa lui-même la parole aux ordinands et à la foule qui encombra l'Eglise. D'une voix émue et paternelle, Sa Grandeur parla de la sublimité du sacerdoce, de la sainteté qu'il exige, du respect qui doit l'entourer.

Vous aviez de l'affection pour vos enfants, dit-il aux parents des jeunes prêtres, maintenant vous aurez pour eux aussi du respect, vous les avez souvent bûni, aujourd'hui c'est à eux à vous bûni; vous les appelez mon fils, désormais vous pourrez les appeler mon père, ils seront vos pères en Jésus-Christ et en l'Eglise. Sa Grandeur félicita les paroissiens de St-Simon du zèle, de la générosité dont ils faisaient preuve en donnant au diocèse un si grand nombre de sujets distingués.

Bien des larmes coulèrent pendant ce discours, larmes douces et suaves que les anges recueillirent pour en parfumer les parvis célestes.

Voici les noms des membres du clergé présents à la cérémonie:

Mgr de Rimouski, M. le grand Vicaire Langevin, MM. les chanoines D. Desjardins, D. Vézina, M. Bilodeau, P. Audet, M. M. Lachère, Dion, Guilmet, M. Fournier, Gravel, Bérubé, Duval, Sylvain, LeBel, Brillant, Lavoie, Bernier, Delage, Prémont et le père Bouchard, et un grand nombre d'ecclésiastiques. C'est le temps de dire qu'un chœur nombreux sous l'habile direction du Rév. M. LeBel et de M. Alphonse Lavigne, instituteur de l'école modèle de Trois-Pistoles, exécutèrent très bien la messe du second ton et d'autres morceaux.

Le dîner fut donné par Messieurs Thomas Bérubé, l'aimable et digne curé de St-Simon; non seulement les membres du clergé prirent part à ces agapes chrétiennes, mais encore les heureux parents des nouveaux prêtres. Après quelques paroles de Monseigneur de Rimouski, à la fin du repas, Messire Alphonse Bélanger, un des jeunes ordonnés, remercia au nom de ses confrères et au sien, ainsi que de la part de la paroisse, Mgr Langevin qui s'était empressé de tout quitter pour venir à St-Simon et faire l'ordination, puis s'adressant à son curé, il sut par des paroles délicates le remercier de s'être multiplié pour assurer le succès de cette belle fête. M. le curé en réponse sut trouver dans son cœur des pensées et des paroles heureuses.

Le 8 septembre, fête de la Nativité de la Ste Vierge, les trois jeunes prêtres ont célébré en même temps, dans l'Eglise de St-Simon leur première messe, au milieu d'une nombreuse assistance et aux accords de l'orgue, St-Simon ne compte que 180 familles, cependant, la paroisse a donné à l'Eglise déjà sept prêtres. M. M. Joseph Bérubé, Tobie Théberge, Cajétain Bérubé, Jules Bernier, et les trois nouveaux ordonnés. MM. Bélanger, Thibault et Cloutier.

Dans ces dernières années près de \$7,000 ont été données par les paroissiens pour des améliorations à leur église et une nouvelle sacristie. Honneur à la paroisse de St-Simon et à son digne curé, ils peuvent être heureux et fiers de leur belle église, de leur splendide sacristie et de la belle couronne de prêtres qui fait le plus bel ornement d'une population franchement catholique.

VIDI.

EUROPE

ANGLETERRE

Londres, 11 sept. 1882
Francis Hynes a été exécuté ce matin à Limerick. Il s'est préparé avec calme à l'exécution, en récitant des prières.

Le procès des meurtriers de la famille Joyce va se faire à Dublin.

Le gouvernement a commandé à Calcutta pour l'année d'Egypte, des tentes pour 5 000 hommes, et des équipages de campement pour 2 000 hommes.

ITALIE

Rome, 11 sept.

Un italien résident à Tunis ayant attaqué un soldat français, a été condamné à un an de prison par le conseil de guerre français. Ce fait cause un grand émoi dans la colonie italienne, et dans toute l'Italie.

ESPAGNE

Madrid, 11 sept.

Le sud de l'Espagne a beaucoup souffert des orages et des inondations.

AFRIQUE

EGYPTE

Alexandrie, 11 sept.

Le 9, le général Wood a fait une reconnaissance sur les côtes entre Ramleh et Aboukir.

La famille Rothschild a envoyé à l'armée anglaise 12 tonnes de tabac et 5 000 pipes.

On a des doutes sur la sincérité de 4 officiers qui disent avoir déserté le camp d'Arabi.

La récolte du coton est perdue; celle du sucre est bien compromise.

Tout le monde dans la Puissance du Canada y est intéressé

Voici encore quelques noms des centaines des principaux citoyens du Canada qui ont été guéris du catarrhe, de la bronchite, de l'asthme et des affections des poudrons par le spiromètre du Dr Souville, qui porte les propriétés médicales directement au siège de la maladie. Lisez et jugez par vous-mêmes: "Plusieurs membres de ma famille et de mes amis ont été guéris du catarrhe, de l'asthme, de l'émphyse, de la bronchite, de la toux, etc., par l'usage du spiromètre." John F. Whelan, gérant du *Post and True Witness*, Montréal.

M. DeBoucherville, au département des sauvages, Ottawa, catarrhe de plusieurs années maintenant guéri.

M. Geo. Ager, Ottawa, catarrhe et maladie des poudrons, guéri.

Mme Smith, London, épouse du détective médical, guéri d'un catarrhe.

Geo. Maguire, Toronto, 482, rue Adelaide ouest, sa fille guérie de l'asthme.

Geo. Willis, Exeter, Ont., catarrhe et bronchite.

J. D. Armstrong, 186 rue Young, Toronto catarrhe et surdité résultant du catarrhe guéris.

Thomas Telfer, 13 rue Melinda, Toronto asthme guéri.

N. Benj. A. Drake, rue St-Urbain, Montréal, souffrant depuis nombre d'années de la bronchite et de l'asthme, est maintenant guéri.

Aussi la guérison non moins surprenante de Madame Benoit, 114, rue Cathédrale, fille de M. David Perrault, qui souffrait de l'asthme et de la bronchite, depuis au-delà de 8 ans, et qui est maintenant complètement guérie.

Adm. Adamson, de Belleville, guérie de la bronchite, et sa sœur guérie d'une bronchite et d'une affection des poudrons.

Je n'hésite pas à dire que le spiromètre du Dr Souville guérira le catarrhe et la bronchite, John C. Fleming, éditeur du *Post and True Witness*.

Ce qui précède est suffisant pour convaincre le public des mérites du spiromètre. L'instrument sera expédié à n'importe quel adresse.

Venez ou écrivez, en envoyant un timbre à M. Souville, ex-aide chirurgien de l'armée française, 13, Carré Philippe, Montréal.

Les médecins et les malades peuvent en faire l'essai gratis.

13 juillet 1882-Jan-58

Un remède infailible pour les fièvres malignes existe dans l'Ayer Ague cure. Ce remède ne contient pas de quinine, peut être pris sans aucun danger et est efficace. Il n'est composé que de plantes végétales.

Petites nouvelles

CALENDRIER. — Québec, le mardi 12 septembre 1882, 1er jour de la Lune. Il y a eu nouvelle lune le mardi 12 septembre, à 8 heures 14 minutes du matin.

Le jour dure 12 heures 44 minutes, et la nuit 11 heures 16 minutes; le Soleil se lève à 5 heures 34 minutes, passe au méridien à midi moins 4 minutes, et se couche à 6 heures 18 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 47 degrés et 2 dixièmes.

La Lune se lève aujourd'hui à 5 heures 44 minutes du matin, et se couche à 5 heures 58 minutes du soir.

CERCLE CATHOLIQUE.—Conférence Mercredi par le Rev. P. Paquin O. M. I. Les membres peuvent amener leurs amis.

L'EXCURSION DES TYPOGRAPHES.—On ne pouvait désirer de plus belle température que celle d'hier pour l'excursion des typographes au lac St-Joseph. Aussi en a-t-on profité. Trois cents personnes en faisaient partie. Les excursionnistes se sont promenés sur le lac ou ont dansé au sons d'un orchestre puissant qui accompagnait l'excursion.

A cinq heures et quart les excursionnistes partaient du lac St-Joseph pour St-Raymond, où ils ont eu plus de deux heures pour visiter cette magnifique paroisse. L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner pendant toute l'excursion, qui a été un succès sous tous les rapports.

MORT ACCIDENTELLE.—Hier matin, un jeune homme du nom de Costello, âgé 25 ans, est tombé d'un échafaud à la maison que l'on construit dans le moment pour M. Giguère sur la rue St-Jean, et est mort instantanément. Il était célibataire.

MILITAIRES A LÉVIS.—Les compagnies de volontaires de Lévis et du comté de Québec se sont rendus à leur camp hier à Lévis.

UNE TENTATIVE ODIEUSE.—Hier dans la matinée, deux hommes disant appartenir à la police secrète, ont déclaré leur prisonnière une jeune fille qui montait le grand escalier de la rue Champlain au Cove Field et l'obligeaient à les suivre quand l'arrivée d'une autre personne les fit prendre la fuite.

PROMPTITUDE.—Si vous connaissez quelqu'un qui souffre d'arthritisme, écorchure ou blessures, dites lui de se servir de l'huile St-Jacob, dit M. Rosenthal de l'imprimerie bien connue de Rosenthal Roesch, 538 rue Californie, San Francisco, Cal. Nous connaissons tous l'huile St-Jacob, et sommes fiers sur la promptitude des guérisons qu'elle opère.

ALARME.—La brigade du feu a été appelée à la boîte 37 hier l'après-midi. Une lampe à pétrole venait de faire explosion dans la cave de M. Robitaille et Savard, rue de la Couronne. Pas de dommages.

Cette nuit, vers deux heures, la brigade a été appelée à la boîte 62. Les pompiers ont éteint le commencement d'incendie. Peu de dommages.

ACCIDENT.—Un travailleur du bord

s'est cassé une jambe hier en tombant dans la calle d'un navire.

ENCORE LES VOLEURS.—Des voleurs ont tenté de s'introduire dans la pharmacie de M. Burke, avant hier la nuit.

MONT SURE.—Un prisonnier, du nom de Octave Bourgoin, de St-François de Témiscouata, est mort presque subitement dans la prison de Québec. Le coroner Bebeau a tenu une enquête. La mort a été causée par une irritation de l'estomac.

DE QUÉBEC A MONTRÉAL.—La compagnie du Richelieu offre une réduction de moitié dans ses prix de passage pour le temps de l'exposition à Montréal. Nos lecteurs connaissent depuis longtemps le confort d'un voyage par les bateaux du Richelieu, « Québec » et « Montréal ». Inutile alors pour nous d'en parler. A tous d'en profiter.

Pour rire

Au café.—Jean, emportez cette tasse, ce bouillon est froid.

—Oh ! c'est une idée de monsieur, il est encore chaud, je l'ai goûté !

—Comment ! vous goûtez à mon bouillon.

—Oh ! non, monsieur, j'y ai seulement trempé un doigt !

Dans une brasserie de la Cannebière trois ou quatre négociants causaient de distraction de gens distraits.

Un naturel du Comtat était vexé de ne pas placer son mot.

Quand les Marseillais eurent dévidé tout leur répertoire d'anecdotes, celui-ci s'écria :

—Ce n'est rien à côté d'un bourgeois que nous avons eu à Avignon. Figurez-vous qu'un jour d'exécution, il oubliât la guillotine !

—Et alors ? demandèrent les Marseillais.

—Hé ! ça fit tout manquer !

Bien que fort à son aise à présent, l'ancien bohème S... a gardé de son passé l'habitude de ne satisfaire ses crânciers que le plus tard possible.

Dernièrement, un garçon de la Banque lui présente un billet qu'il avait souscrit à l'ordre de son tailleur.

S... retourne le billet dans tous les sens.

—Eh bien... Et le protêt ?... Je ne vois pas le protêt !

—Mais, monsieur, ce billet est à l'échéance d'aujourd'hui.

—Ah ça ! fait sévèrement S..., vous moquez-vous de moi ?

Et lui rendant le billet :

—Vous saurez, mon ami, qu'on ne paie jamais un effet avant le commandement.

Et il ferme la porte au nez du garçon de caisse ébahi.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'estomac, la Goutte, l'Équinancie, l'inflammation du Goutier, Entorses et foulures, Brûlures, Eclanchements, Douleurs générales du Corps, et tout le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Gâtés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob, comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendu Par Tous Les Proxistes Et Commerçants de Médecine.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

Québec, 20 septembre 1882—1 an. P

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de

suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dirait aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Dans toute l'histoire de la Médecine

aucun médicament n'a jamais produit de cures aussi merveilleuses et n'a joui d'une si grande et si constante réputation que l'Ayur's Cherry Pectoral, qui est reconnu comme le remède employé dans le monde entier contre toutes les affections de la gorge et des poumons. La liste prolongée des cures remarquables opérées par ce médicament, sous tous les climats, l'a fait connaître universellement comme un agent sûr et efficace à employer.

Contre les rhumes ordinaires, qui sont les avant-coureurs de plus sérieuses maladies, il agit promptement et sûrement, soulageant toujours les souffrances et sauvant souvent la vie.

Son action protectrice quand il est employé à temps pour les affections de la gorge et des poumons, en fait un précieux remède que l'on doit toujours avoir sous la main. Personne ne peut se passer, et quiconque en a fait usage une seule fois, continue à le faire. Le médicament connaît maintenant la composition et les effets du Cherry Pectoral, en fait ample usage dans leur pratique, et les prêtres, ainsi que les ministres, le recommandent pour la même raison. L'action de ce remède est absolument certaine, et il guérit toujours là où la cure est possible.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., U. S. A., chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens.

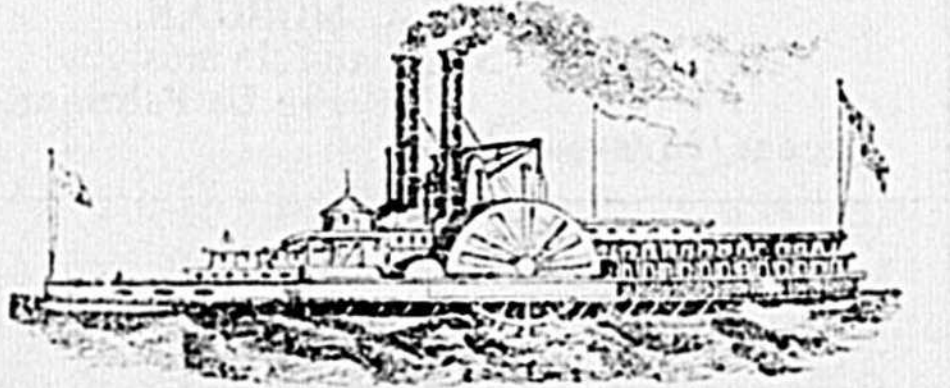
Québec, 31 juillet 1882—1 an. S

DÉCÈS

A Ste-Anne de la Pêrre, hier matin, le 11 du courant, à l'âge de 23 ans, Endre Garneau, fils du Dr. J. B. Garneau. Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 13 à 8 heures.

Les parents et amis sont priés d'y assister.

Le 9 du courant, Marie, Julie, Angélique Roussel, veuve de feu John William Peachy, à l'âge de 76 ans et 5 mois.



LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHELIEU & D'ONTARIO

Réduction de Prix du passage

DURANT

l'Exposition à Montréal

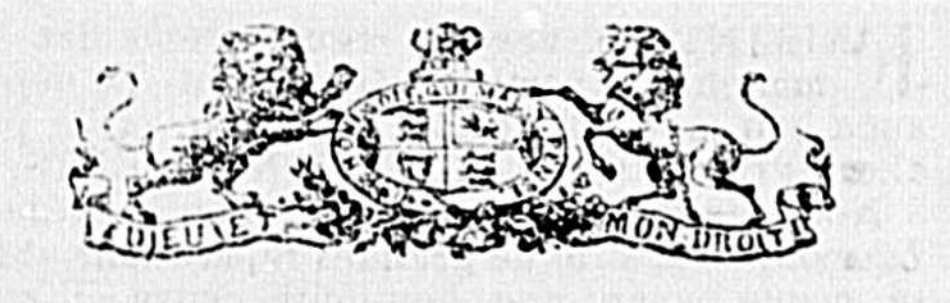
A partir de MERCREDI, le 13, jusqu'à JEUDI le 21 courant, des billets pour aller et retour seront vendus

POUR LE PRIX D'UN PASSAGE

Bons pour retourner jusqu'à SAMEDI, le 23 courant inclusivement.

A. DESFORGES, Agent, 633

Québec, 12 sept 1882.—5f



Sainte-Anne Rivière Ottawa.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soumissionnaire et portant la souscription " Soumission pour travaux à Ste. Anne, " seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le 19e jour de SEPTEMBRE courant, pour couvrir un chenal

—principalement dans le roc—dans le lit de la rivière sur le côté des travaux du nouveau canal à Ste. Anne en amont de la rivière.

Un plan indiquant la position et la section du chenal projeté, et le devis des travaux à faire, pourront être vus à ce bureau, ou au bureau de l'ingénieur local à Ste. Anne, dès et après VENDREDI le 8 courant ; l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes, il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé ; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de mille piastres devra accompagner la soumission ; cette somme sera conservée si la soumission est refusée de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY,

Département des Chemins de fer et canaux

Ottawa, 5 sept 1882.

Québec, 12 sept 1882—2f

On demande

POUR LA MUNICIPALITÉ DE Ste-MARIE, deux institutrices munies d'un diplôme français et anglais ; une des écoles est près de l'église. Le logement et le chauffage sont fournis par la Municipalité.

Pour autres informations s'adresser à M. JAMES FARRELL, Secrétaire-Trésorier.

Québec, 8 septembre 1882—1s. 630

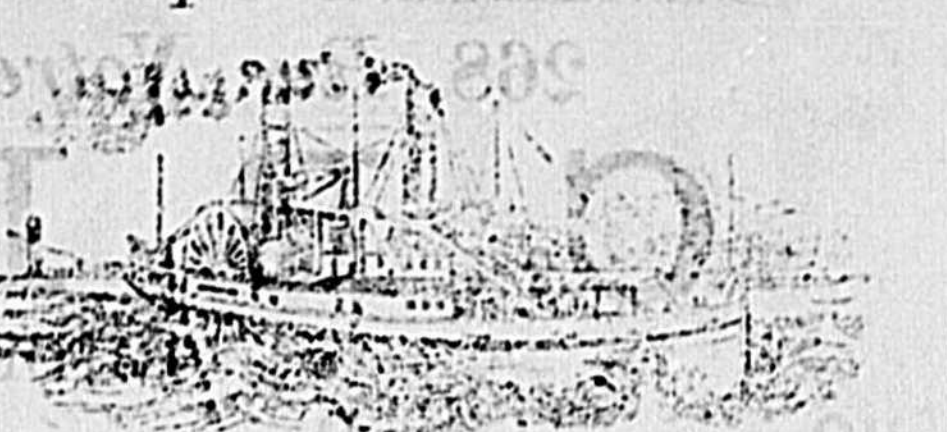
On demande

POUR LA MUNICIPALITÉ No 2 DES GRONDINES, comté de Portneuf, une institutrice munie d'un diplôme élémentaire de l'école normale, pour faire le cours élémentaire dans l'école modèle, près de l'église. Salaire : \$100, avec logement et chauffage.

S'adresser à LOUIS COTÉ, Secrétaire-Trésorier.

Québec, 8 septembre 1882—1s. 631

La Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent.



COMMENCER le 12 du présent, il n'y aura que deux voyages par semaine au Saguenay et aux ports intermédiaires, c'est à dire :

Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 A. M., un vapeur partira du quai St André, pour la Baie des Ha! Ha! et Chénouin, arrêtant en allant et revenant à la Baie St Paul, Ile aux Coudres, Eboulements, Malbaie, Cap à l'Aigle, (si la chose est praticable), Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse Saint Jean.

Pour de plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai St-André.

A. GABOURY, secrétaire.

Québec, 9 septembre 1882.



PÉPINIÈRE

DU

Village des Aulnaies.

LES FRAISIERS « Sharpless » produisent des fraises d'une grosseur prodigieuse et de première qualité. Nous avons les témoignages des premiers horticulteurs du Canada et des Etats-Unis. Ces fraisières sont très productives et résistent au froid le plus rigoureux.

Le prix des fraisières « Sharpless », est de 50 cents par douzaine de plants forts que l'expédierai par la malle à mes frais, en Août, Septembre et Octobre. Les commandes devront être faites au plus tôt pour s'assurer des plants forts, paquets, avec terre aux racines pour \$3 livrable au dépôt St-Roch.

AUGUSTE DUPUIS.

Village des Aulnaies, comté de Pislet, P. Q.

juillet 1882.

FRAISIERS « Sharpless »

TÉMOIGNAGES.

M. le curé de Kamouraska a acheté l'année dernière 20 douzaines de fraisières « Sharpless » de M. Auguste Dupuis, de St-Roch des Aulnaies, et il a récolté cette année des fraises de trois, quatre et cinq pouces de tour, et il est convaincu qu'il n'y a rien de mieux.

N. T. HÉBERT, Ptre.

Kamouraska, 7 août 1882.

M. Dupuis nous a donné une pinte de fraises « Sharpless » que nous avons trouvées excellentes pour le goût et profitables pour la grosseur. Plusieurs de ces fraises dépassaient chacune 12 onces, et avaient près de 5 pouces de circonférence.

FIRMIN H. PROULX,

Rédacteur de la Gazette des Campagnes.

Ste-Anne de la Pocatière, juillet 1882.

M. Auguste Dupuis nous a fait parvenir, par l'entremise de M. Firmin H. Proulx, une boîte de fraises « Sharpless », qui dépassaient par leur bon goût et leur grosseur, toutes les autres variétés cultivées à notre connaissance jusqu'à ce jour. Nous en recommandons la culture aux amateurs de fruits.

L. O. TREMBLAY, Ptre,

Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne.

Ste Anne de la Pocatière, juillet 1882.

Résultat obtenu à « Castel Coney » Québec, résidence de l'honorable J. Th. Taschereau, ex-juge de la Cour Suprême.

Les fraisières « Sharpless », que nous avons eues chez vous l'automne dernier, nous ont donné un produit magnifique. Nous avons cueilli une bonne quantité de fraises mesurant cinq pouces et plus.

Les « Sharpless » ont fait l'étonnement de nos amis, par leur grosseur et leur excellente qualité. Veuillez nous expédier 200 plants de cette belle variété, en septembre.

Avenue des Erables, Québec.

La « Sharpless » est une fraise sans pareille, énorme et sa grosseur et de première qualité, son arôme est délicieux.

J'ai acheté, en septembre 1881, de A. Dupuis, Village des Aulnaies, 100 plants de « Sharpless », qui m'ont donné une belle récolte de fraises mesurant cinq pouces et 5 1/2 pouces de tour.

[Signé.] C. J. BURROUGHS.

Québec, 1er septembre 1882—8f 624

AU NOMBRE DES DESAGREMENTS

QUE CAUSE

L'Huile de Charbon ou Pétrole

les moindres ne sont pas les cheminées de lampes noircies par la fumée, la mauvaise évité et quelquefois des explosions. On peut éviter tous ces désagréments

EN SE SERVANT DE

L'Huile Astrale de Pratt.

Québec, 9 septembre 1882—6m. 621

A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE

L. G. LEPINE,

19, rue Buade, Haute-Ville,

Un gros harmonium de première classe de la maison MASON & HAMLIN, de Boston.

AUSSI

Vin de messe analysé, Vin d'Oporto, Claret, Eau-de-Vie, Genièvre, Choclat Louis, Gierges, Huile d'Olive, etc., etc., Vases pour fleurs, Livres de prières, Objets de piété, Fournitures de bureaux et d'écoles, etc., etc., Littérature de toute sorte par les principales maisons.

Le tout à des prix défiant toute compétition.

L. G. LEPINE,

Libraire,

19, rue Buade, Haute-Ville.

Québec, 9 septembre 1882.

Demande d'une institutrice.

ON DEMANDE POUR LA MUNICIPALITÉ DE St-BERNARD, comté de Dorchester, à 9 lieues de Québec, une institutrice munie d'un diplôme modèle de l'Ecole normale pour le français.

Salaire : \$150, avec logement et chauffage. Nombre d'élèves : environ 60.

S'adresser à ce bureau.

Québec, 6 septembre 1882—1s. 627

DÉMÉNAGEMENT.

Le Dr Auguste C. Hamel

A transporté sa demeure à la maison du défunt Dr HUBERT LABUE.

Au coin des rues.

STE-ANNE ET STE-URSULE.

Heures de consultations.—De 8 à 10 A. M., de 12 à 3 P. M., et de 5 à 9 P. M.

Québec, 6 sept 1882—18 mars 82—1an. 482

LIBRAIRIE

ST-ANTOINE DE PADOUE,

No 185, Rue ST-JOSEPH, No 185.

A Vendre.

LA COLLECTION COMPLÈTE (46 volumes) des admirables romans de A. DEVOILLE. Assurément, il n'y a guère d'ouvrages qui méritent mieux de figurer sur les rayons d'une bibliothèque de paroisse, de couvent ou de collège. Chaque volume séparément se vend

\$0.50 Cinquante Cents \$0.50

En voici les titres :— Le Proscrit ; L'Œil d'une Nerve ; Mémoire d'un Ancien Serviteur ; L'Astre du Soir ; Les Deux Ombres ; L'Exilé ; L'écueil de Polémieux ; Déception ; La Cloche de Louville ; Un Réve ; La Bohémienne ; Le Tour de France ; Les Apostats et les Martyrs ; Les Prisonniers de la Terreur ; L'Etoile du Matin ; Le Cercle de Fer ; Le Parjure ; Le Fruit de l'Arbre ; Le Château de Malche ; Les Echos de ma Lyre ; Le Sac de Rome ; Andras ou le Prêtre Soldat ; Mémoires d'un Vieux Paysan ; Le Paysan Soldat ; Les Ouvriers ; Le Renégat ; Le rendez-vous de la Famille ; Vengeance, en 2 volumes, \$1.00 ; La Fiancée de Besançon, en 2 volumes, \$1.00 ; Le Solitaire de l'Île Barbe, en 2 volumes, \$1.00 ; Irène ou la Vierge Lyonnaise, en 2 volumes, \$1.00 ; Les Croisés, 2 volumes, \$1.60.

ŒUVRES COMPLÈTES de Henri Conscience, de A. de Lamotte, de A. Bressant, de madame Craven, de Dlle Monnot, de Zenaidé Fleuriot, de Maurice et Eugénie de Guérin, de Dlle Maréchal, de Audouard, etc., etc.

Très riches CHAPELETS en grenat et en nacre de perle, montés en argent. Croix et médailles d'argent.

IMAGES DE TOUS GENRES, splendides :

ÉTUDES

parfaitement réussies, tout à fait dignes de figurer comme tableaux d'églises, de chapelles. Les familles chrétiennes voudront aussi en orner leurs salons.

FOURNITURES on ne peut plus variées pour ÉCOLES et pour BUREAUX. Livres de classe à très bon marché. Livres de prières, de messe, et de méditations, en tous genres.

LE GUIDE DU JEUNE HOMME. LE GUIDE DE LA JEUNE FILLE.

Voilà deux excellents livres de messe, approuvés et hautement recommandés par

SA GRANDEUR MGR L'ARCHEVÊQUE

Et tous les Evêques de la Province.

N'oubliez pas les titres : Le Guide du Jeune Homme ; Le Guide de la Jeune Fille.

P. MASSON,

Libraire,

No 185, RUE ST-JOSEPH, No 185,

Vis-à-vis de l'Eglise de St-Roch, Québec.

—AUSSI—

A LA MEME LIBRAIRIE :

LIVRES BLANCS ! LIVRES BLANCS ! LIVRES BLANCS !

De tous les formats et de tous les prix. Excellent papier et reliure irréprochable.

P. MASSON,

Libraire,

No 185, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Québec, 6 juillet 1882—1 an. 675

AVIS IMPORTANT

Vente sans réserve

DE

Marchandises Sèches

—CHEZ—

L.-T. DUSSAULT

123, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

(En face J.-B. Laliberté.)

Ayant à faire des réparations considérables à mon magasin, j'ai le plaisir d'annoncer à mes pratiques et au public en général, que je vendrai, pendant deux mois, à 25 pour cent de réduction les marchandises suivantes :

Twoed Ecossais Canadien de 50 cts à \$1.00 ; Etouffe à robe de 10 à 40 cts ;

Winsey depuis 6 cts en montant ;

Shirting et coton jaune depuis 5 c. en montant ;

Indienne depuis 5c. en montant ;

Coton à draps, serviettes, étoffes à nappes, etc., etc. ;

Un lot considérable de hardes faites et de chapeaux.

Profitez du bon marché.

Une visite est sollicitée : vous jugerez par vous-même.

La vente commencera le lundi 14 août.

L.-T. DUSSAULT,

123, Rue St-Joseph,

Québec, 16 août 1882—1m. 609

AVIS.

LA RÉUNION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES de la Compagnie Manufacturière de Drum, pour l'élection des officiers et autres affaires, aura lieu aux bureaux de la compagnie,

No 215, rue Saint-Paul,

1882-PRINTEMPS-1882.

NOUVELLES IMPORTATION !!

Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que nous avons reçu un assortiment complet de marchandises d'étoffe et de fantaisie pour le printemps et l'été, savoir :

TAPIS, PRÉLARTS, RIDEAUX.

Tapis Bruxelles, Tapis Tapisserie, Bordures pour appareiller les Tapis, Bruxelles et Tapisserie, Tapis Imperial, Tapis Ecossais, Tapis (Union), Tapis Tapisserie et laine pour escaliers, Tapis Bruxelles, Tapis Cocco, PRÉLARTS.

Anglais, Américains, et Canadiens (de toute largeur), Prélart pour Escaliers (de toute largeur), NATTES EN LAINE.

Nattes en Bruxelles, Nattes en Tapisserie, Nattes en Cocco, Nattes en Caoutchouc, Crumb Cloth (de toute largeur), RIDEAUX EN POINT

[au patron et à la verge] Mousseline à Rideaux [à la verge], DAMAS DE SOIE

Pour rideaux et couvertures de meubles, Repps de soie, pour rideaux et couvertures de meubles, Repps de soie et laine, Nouvelles étoffes à Rideaux, laine et soie, Velours de couleurs et Cretannes, [nouvelauté], Tapis de table et de piano.

FRANGE DE LAINE (pour rideaux) Glans de laine, Pôles et corniches en cuivre et en noyer noir, Mains et ornements en cuivre, Baguette en cuivre [pour escaliers]

MIROIRS, MIROIRS De toutes dimensions pour corniches et trumeaux, Tables Jardinières, Étagères, etc., etc., ORNEMENTS D'ÉGLISES.

Chasubles, Châsses, Dais, Croix, [pour ornements], Damas soie, Drap [or et argent], Frange [or et argent], Frange soie [blanche et jaune], Galons [or et argent], Galons soie [blanche et jaunes], Dentelles [or et argent], Paillettes et cannetilles, Glands [or et argent], ENCENS, ETC., ETC.

—AUSSI— Mérinos français [double] pour soutane, Bas d'aube [au patron et à la verge], Dentelles pour Bas d'aube, Gordons d'aube.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS

Tweed Ecossais, Anglais et Canadiens, Serge, Drap noir et Casimir, Capots Caoutchouc, Ulsters en tweed imperméables, Chemises lances et couleurs, Cois, Cravates, Pantalons et Gilets, Chapeaux satin français, Chapeaux satin anglais, Chapeaux feutre noirs et couleurs, Bonnets écossais, Épinglètes, Boutons de fantaisie pour chemises.

DÉPARTEMENT DES DAMES

Oies noires [gros grain], Oies couleurs [gros grain], Soies brochées noires et couleurs, Satins merveilleux noirs et de couleurs, Satins moirés [de toutes nuances], Moires antiques, Ornements et garnitures, Etc., Etc., Etc., PLUMES D'AUTRUCHE

Blanches, noires et couleurs, Fleurs et Rubans de nouveauté, Franges soies noires et couleurs, Cois et Poignets, Pichus et Cravates.

TOILES A DRAP

Toiles à oreillers, Toiles à nappes, Toiles à serviettes, Toiles à verres, Coton à drap, Coton à oreillers, Serviettes toile, coton, etc., etc., Couvrepieds blancs et couleurs, Couvertures blanches et couleurs, Matelas en laine, Matelas en crin.

AND ASSORTIMENT D'ÉTOFFES POUR DEUIL,

—TELLES QUE—

Mérinos, Paramatas, Cachemires, Repps, Tibets, Canton, Persia, Cord, Etc., etc., CRÈPE DE COURTAULT.

Parfumeries

DE L. T. PIVER et de LUBIN, Etc., Etc., GANTS KID D'ALEXANDRE, Valises, Portemanteaux, Etc.

N. B. Conditions faciles.

Escompte au comptant

QU'UN SEUL PRIX

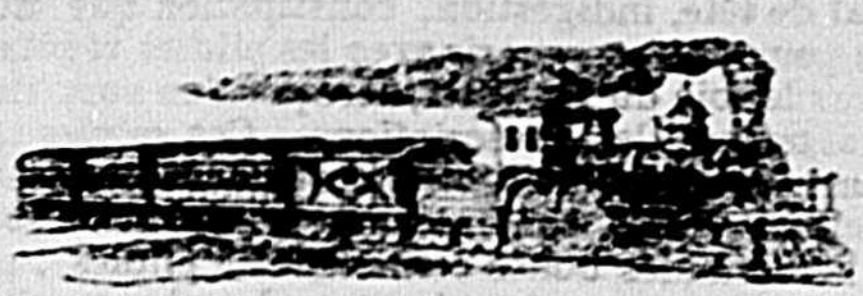
Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort,

No 62, COTE DE LA MONTAGNE.

Québec, 29 avr. 1882.

Chemins de Fer



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

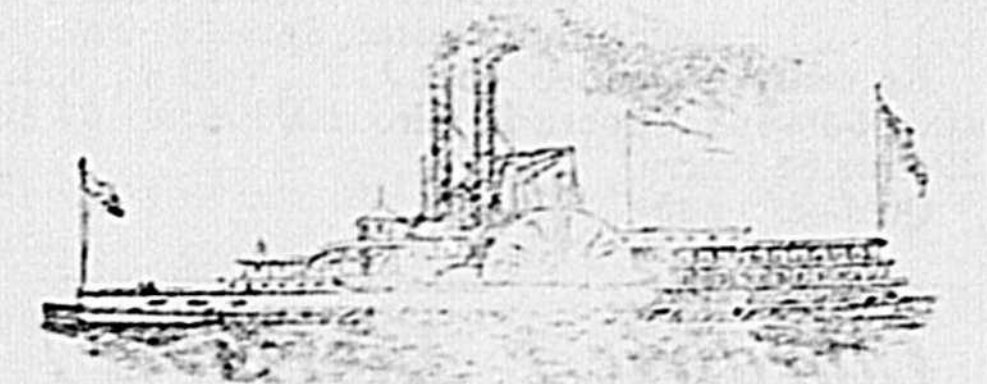
1882—ARRANGEMENTS D'ÉTÉ—1882

Le 1^{er} et après le 1^{er} JUILLET, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Laisseront la Pointe Lévis	Heure du Chemin de Fer.	Heure de Québec.
Train d'Express pour Halifax et St. Jean.	7.30 A. M.	7.15 A. M.
Train d'Accommodation et de la Malle.	11.15 A. M.	11.00 A. M.
Train de Fret.	7.30 P. M.	7.15 P. M.
Arriveront à la Pointe Lévis.		
Train d'Express d'Halifax et de St. Jean.	3.50 P. M.	3.35 P. M.
Train d'Accommodation et de la Malle.	1.10 P. M.	12.55 P. M.
Train de Fret.	5.15 A. M.	5.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et ceux qui partent les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean. Bureau du C. P. Moncton, N. B., 27 juin 1881.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. Québec, 3 juillet 1882.



Traverse du Grand-Tronc.

Le 1^{er} et après le 1^{er} JUILLET, le steamer de la Traverse quittera

QUEBEC.	STATION DE LEVIS.
A. M.	A. M.
6.45 Express pour Halifax et train mixte pour Richmond.	5.00 Train du marché.
10.30 Malle pour la Rivière du Loup.	7.00 Malle de l'Ouest.
12.45 Express pour Montréal et Island Pond.	1.20 Train mixte de la Rivière du Loup et Express de Montréal.
P. M.	P. M.
6.45 Train du marché de la Rivière du Loup.	3.00 Train mixte de Richmond.
7.45 Malle pour l'Ouest.	7.00 Train mixte de la Rivière du Loup.
	8.45 Express de Halifax.

Les samedis seulement. Les lundis seulement.

12.30 Malle anglaise à Rimouski et train spécial à Petit Métis. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 19 août 1882.

66

Bazar annuel

EN FAVEUR DE

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus

Qui s'ouvrira dans le courant du mois de septembre, à la salle Jacques-Cartier, St-Roch, sous le patronage distingué de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec et de Messieurs les membres du clergé. Les dames dont les noms suivent présideront les tables au bazar : Les Enfants de Marie, St Roch : Madame E. Gavrin, Mlle C. Gagnon. Table St Roch : Mesdames F. Blouin, C. Guérard, Bruno de Lamarre, J. B. Drouin, A. Dugli, A. Lortie, Cunningham. Table St Joseph : Mesdames J. Picard, E. Renaud. Table St Vincent de Paul : Mesdames J. Lachance, J. Lafrance, F. X. Biron, P. Cunningham. Table St Jean Baptiste : Mesdames Dr Fiset, Dame Vve L. Fontaine. Table St Georges : Mesdames Dr Fiset, Dame Vve L. Fontaine. Table St Georges : Mesdames Dr Fiset, Dame Vve L. Fontaine. Table St Georges : Mesdames Dr Fiset, Dame Vve L. Fontaine. J. P. SEXTON, directeur. Québec, 24 mars 1882.

Ornements domiciliaires.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL, de l'ANCIENNE LORETTE, qui s'occupe de l'entretien de jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons.

M. MARTEL, désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ORMES MAGNIFIQUES à très bon marché.

Québec, 10 mai 1882.

FLYNN, DROUIN & GOSSELIN

AVOCATS,

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC,

Suivent les Cours des Districts de QUEBEC, MONTMAGNY et GASPE.

F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSELIN, Québec, 23 juillet 1881.

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

CE remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTS. Prix en gros \$2.00 la douzaine.

Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air.

En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

Vapeurs Océaniques



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mails CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882—ARRANGEMENT D'ÉTÉ—1882

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX.	Tonnage.	Commandants.
NUMIDIAN	6100	en construction.
PARISIAN	5400	Capt. J. Whyte.
SARDINIAN	4200	Lt. Dutton, R. N. R.
CIRCASSIAN	3400	Lt. Smith, R. N. R.
POLYNESIAN	4200	Capt. R. Brown.
COREAN	4000	
GRECIAN	3600	Capt. Legallais.
SARMAIAN	3600	Capt. A. Aird.
BUEENOS AYREAN	3800	Capt. H. McLean.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. H. Whyte.
PRUSSIAN	3000	Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN	2650	Capt. J. Graham.
PERUVIAN	3400	Capt. Barclay.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
HIBERNIAN	3400	Lt. Archer, R. N. R.
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Richardson.
AUSTRIAN	2700	Capt. J. Whyte.
NESTORIAN	2700	Capt. J. G. Stephens.
MANITOBIAN	3150	Capt. Home.
CANADIAN	2600	Capt. J. Miller.
CORINTHIAN	2600	Capt. Jas. Scott.
PHOENICIAN	2600	Capt. Menzies.
WALDENIAN	2300	Capt. Stephens.
LUCERNE	2800	Capt. Kerr.
ACADIAN	1350	Capt. Cabell.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL, Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Lough Forke pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mailles qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui en viennent.

De Québec :

POLYNESIAN, Samedi 5 août.

PARISIAN, 12 " " " " " "

CIRCASSIAN, 19 " " " " " "

PERUVIAN, 26 " " " " " "

PARISIAN, 2 septembre.

SARMAIAN, 9 " " " " " "

POLYNESIAN, 16 " " " " " "

Prix du passage de Québec :

Cabine... \$70.00 et \$80.00

Suivant les accommodements.

Cabine secondaire... \$40.00

Entrepont... \$25.00

Les vapeurs du service de

GLASGOW ET QUEBEC.

doivent partir de Québec pour Glasgow :

MANITOBIAN... 30 juillet.

BUEENOS AYREAN... 11 août.

LUCERNE... 15 " " " " " "

HANOVRIAN... 27 " " " " " "

MANITOBIAN... 3 septembre.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

Des billets de connaissance pour la traversée sont données à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Un vapeur avec les mailles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI matin, à NEUF heures précises.

Pour plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents. Québec, 12 août 1882.

Ligne de Steamers

DE LA

Méditerranée et New-York !!

ES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT :

EGADI, SOLUNTO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,

CREDIT PAROISSIAL

268, Rue Notre-Dame, Montréal

C. B. Lanctot,

IMPORTATEUR

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglise DE TOUS GENRES

MANUFACTURE

de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insignes, Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Cierges, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Bougies, et Chandeliers de cire, Braise-encens, Chapelets, Images, Médailles, Crucifix, Fleurs pour autels.

Mérinos à Soutanes, Sais noirs, Draps noirs, Toiles, Soirées de toute couleurs et qualités, Etoffes à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glands, Bouquets brodés or, etc., etc. Candelabres et lustres en Cristaux Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, divers objets d'art, de fantaisie, religieux, etc.

Spécialité de chasubles, chapes et dalmatiques tout récemment reçues d'une maison importante d'Europe discontinuant ces affaires. Assortiments des plus complets en drap d'or et en soie, non brodés, et brodés or et soie, à la mécanique et à l'aiguille. Prix exceptionnels et fournis sur demande. Satisfaction garantie.

Québec, 10 juin 1882—lan.

347



Kendall's Spavin Cure.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES : Hamilton, Mo., 14 Juin 1881.

B. J. KENDALL & CIE.

Messieurs, La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que j'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des colosses, des esquilles, des excroissances ou d'autres déformités des os ; c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années. Votre très respectueux P. V. CRIST.

DU "PRESS" D'ONTARIO, NEW-YORK.

Ontario, New-York, 6 Janvier 1881 De bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie, d'Enosburgh Falls, Vt., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, énumérant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient d'avance. A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMEHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval atteint d'éparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis de vous fussent de sa crédulité. Il acheta une bouteille du Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est donc procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, qu'il a lu avec beaucoup d'intérêt et dont il ne se séparera pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN ÉMINENT MÉDECIN.

Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880. Dr. J. B. Kendall & Cie, Messieurs.—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été boîter pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et toute tumeur, ainsi qu'un gros suros qu'avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars. Respectueusement, H. A. BERTOLETT, M. D.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

Dr. J. B. Kendall & Cie, Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avions un magnifique étalon, valant \$4,000, qui avait un très mauvais éparvin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré inguérissable, et fini pour toujours. En dernier ressort, je consultai à mon cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux ; la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession. Sincèrement, JAMES A. WILSON, Ingénieur Civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

SUR LA CHAIR HUMAINE

Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certains qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour, et la force pour pénétrer qu'il n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur. Prix : \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr. B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, Vt. En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN, FILS & CIE,

Montréal P. Q., Agents généraux.

Québec, 25 février 1882—lan.

468

ATTENTION !!

Renaud & Cie,

REÇOIVENT JUSTEMENT DES

ÉTATS-UNIS

UN SPLENDIDE ASSORTIMENT

d'Objets plaqués

TELS QUE :

Pots à Eau, Corbeilles, Huiliers, Etc., Etc., Qu'ils vendront toujours à

Bon Marché !

Nous tenons toujours l'assortiment complet

Dans la Contellerie,

Ainsi que la célèbre

HUILE ASTRAL.

RENAUD et CIE,

24, RUE ST-PAUL.

Québec, 8 juillet 1882.

347

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE

LES PILULES et

Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent

les troubles de la digestion, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les dispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent

les troubles de la digestion, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les dispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent

les troubles de la digestion, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les dispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent

les troubles de la digestion, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les dispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.